



On nourrit le monde

COMMUNIQUÉ

**OLYME ANNONCE LA REPRIS DE SES OPÉRATIONS
À SON USINE D'ABATTAGE ET DE DÉCOUPE DE PORCS DE VALLÉE-JONCTION, EN BEAUCE**

St-Hyacinthe, le mardi 31 août 2021 — La direction d'Olymel accueille avec satisfaction le résultat du vote des membres du Syndicat des travailleurs d'Olymel à Vallée-Jonction (CSN) en faveur de l'entente de principe et du protocole de retour au travail conclus le 29 août dernier. Ce vote, tenu plus tôt aujourd'hui, met fin à la grève déclenchée le 28 avril dernier à son usine d'abattage et de découpe de porcs de Vallée-Jonction, en Beauce. D'une durée de six ans, la nouvelle convention collective viendra à échéance en mars 2027.

Olymel a déjà pris des dispositions afin de reprendre ses opérations dans les meilleurs délais, mais doit au préalable s'assurer de la bonne marche de tous les équipements, de la sanitation de l'usine et de la disponibilité des effectifs dans le but de former des équipes pour les quarts de travail de jour et de soir. Le rappel des employés devrait débuter dès ce soir et la reprise normale des opérations devrait donc s'étendre sur quelques jours. L'entreprise estime toutefois qu'elle pourrait, dans le meilleur scénario, reprendre les abattages dès vendredi le 3 septembre.

Dans ces circonstances et dans la perspective d'une reprise rapide des opérations, la direction d'Olymel a pris la décision de maintenir le quart de soir à cette usine et de renoncer à sa suppression tel qu'annoncée précédemment dans l'éventualité où la grève aurait pu se poursuivre plus longtemps. Les 1050 employés seront donc tous rappelés au travail.

« Olymel est soulagée d'avoir pu arriver à un terrain d'entente avec les membres du syndicat de l'usine de Vallée-Jonction. Les conditions de travail et la rémunération des employés seront ainsi améliorées, tout en conservant à l'entreprise sa capacité à évoluer dans un marché hautement compétitif. La direction d'Olymel tient à saluer le travail et les efforts de son équipe de négociations qui n'a rien ménagé pour arriver à résoudre ce conflit et à réunir les conditions d'un règlement, ainsi que le professionnalisme des équipes de conciliation du ministère du Travail qui ont accompagné les parties pendant pratiquement toute la durée des négociations. Une grève aussi longue est toujours à déplorer et il faudra en tirer des enseignements. La direction d'Olymel mettra de son côté tout en œuvre afin que les opérations de l'usine reprennent dans un climat serein et constructif. Par ailleurs, je m'en voudrais de ne pas souligner la très grande résilience des producteurs de porcs lourdement affectés par ce conflit », d'affirmer le 1^{er} vice-président d'Olymel, M. Paul Beauchamp.

ÉCOULEMENT DES PORCS EN ATTENTE

L'usine de Vallée-Jonction devrait graduellement retrouver sa capacité d'abattage hebdomadaire d'environ 35 000 porcs et l'entreprise recommencer à reconquérir et à

desservir la clientèle habituée aux produits de qualité en provenance de cet établissement, dont une partie importante du volume de production est destinée notamment au Japon. La grève déclenchée le 28 avril dernier est la principale cause de l'augmentation des porcs en attente et la reprise des activités devrait permettre de réduire graduellement la pression exercée sur les éleveurs de porcs. Toutefois, grâce à l'adoption rapide par Olymel, en collaboration avec ses partenaires, Les Éleveurs de porcs du Québec, de diverses mesures comme la vente de porcs et de porcelets aux États-Unis et le déplacement de porcs de marché ailleurs au Canada, Olymel et ses partenaires ont réussi à éviter jusqu'à aujourd'hui les abattages humanitaires et leur conséquence, le gaspillage alimentaire.

À PROPOS D'OLYMEL

Olymel est au Canada le chef de file dans le secteur de la production, de la transformation et de la distribution des viandes de porc et de volaille. L'entreprise s'est donnée pour mission de nourrir le monde avec passion et avec des produits dont la qualité est irréprochable. Employant près de 15 000 personnes, l'entreprise possède des établissements de production et de transformation au Québec, en Ontario, en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Olymel exporte près du tiers de ses ventes totales. Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 4,5 milliards de dollars. L'entreprise commercialise ses produits principalement sous les marques Olymel, Lafleur, Flamingo, Pinty's, Tour Eiffel et F. Ménard.

-30-

Source : Olymel s.e.c.
Information : Richard Vigneault
Communications corporatives
(514) 497-1385
(450) 771-0400 ou 1-800-463-7568